



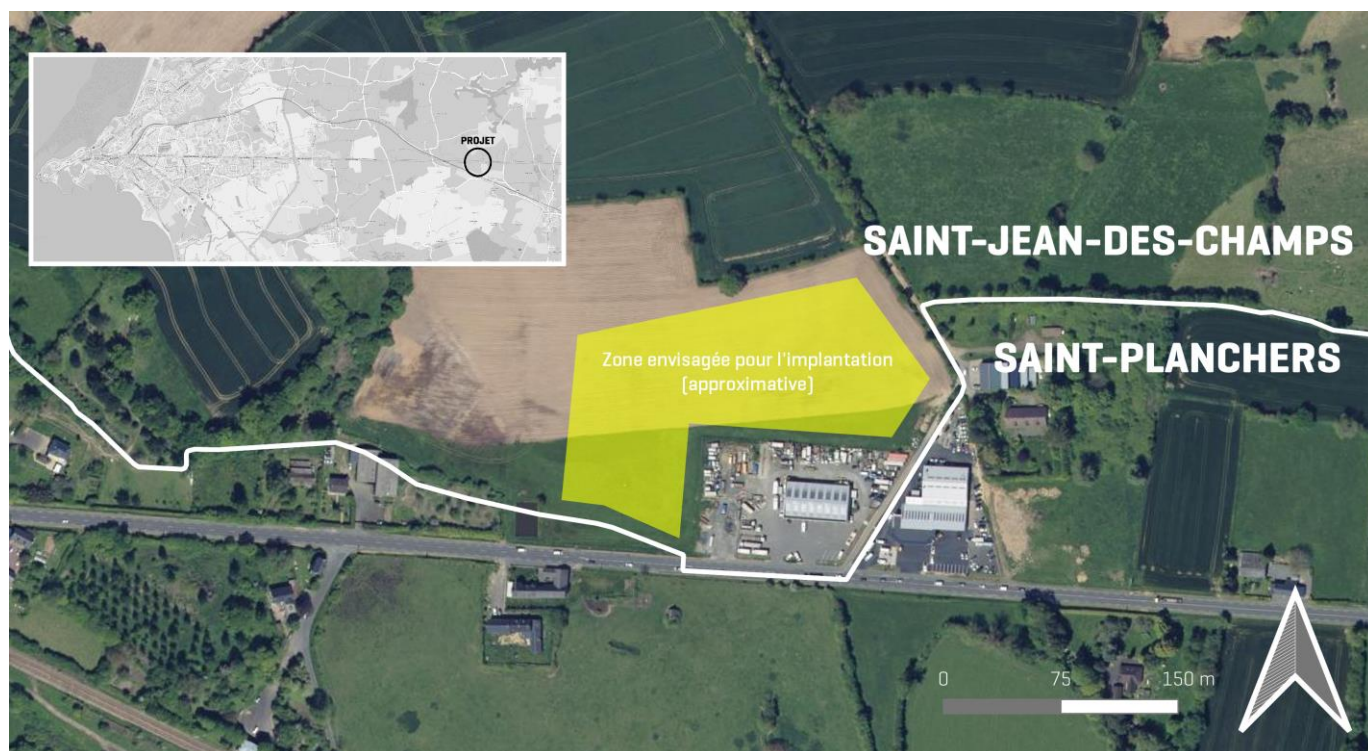
CONCERTATION PRÉALABLE SUR LE PROJET D'IMPLANTATION D'UN CENTRE DE TRANSFERT DES DÉCHETS À SAINT-JEAN-DES-CHAMPS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1^{ER} SEPTEMBRE 2021

Projet d'implantation d'un centre de transfert des déchets

L'entreprise SPHERE exerce une activité de traitement des déchets depuis 2004 sur le site de Donville-les-Bains. Un déménagement de ce site est nécessaire afin de permettre la réalisation d'une ZAC à vocation d'habitat. L'entreprise souhaite donc implanter un nouveau site de transfert des déchets sur la commune de Saint-Jean-des-Champs.



Compte-tenu de son incidence sur l'environnement, ce projet d'extension devra faire l'objet d'une autorisation environnementale dont la délivrance relève du Préfet.

De plus, l'implantation d'un centre de transfert des déchets sur la Saint-Jean-des-Champs nécessiterait la mise en compatibilité du PLU de la commune.

Contact presse : f.genty@granville-terre-mer.fr

Modalités de la concertation du public

Avant de statuer sur la potentielle évolution du document d'urbanisme susceptible de permettre ce projet d'implantation, la Communauté de communes a souhaité organiser une concertation du public afin de débattre sur l'opportunité du projet, son impact sur l'environnement ainsi que les enjeux socio-économiques qui s'y rattachent.

Par délibération en date du 24 juin 2021, le conseil communautaire de Granville Terre et Mer a fixé les modalités d'une concertation préalable du public sur le projet d'implantation d'un centre de transfert des déchets :

- **Un dossier de présentation est mis à disposition du public du lundi 23 août 2021 au mardi 21 septembre 2021** compris en mairie de Saint-Jean-des-Champs, au pôle urbanisme de Granville Terre et Mer [14, rue de la gare à Bréhal] et sur le site internet de Granville Terre et Mer.

Durant cette période, le public est invité à formuler toutes ses observations sur le projet.

- **Une réunion publique d'information est organisée le mercredi 8 septembre 2021 à 18 h** à la salle polyvalente de Saint-Jean-des-Champs pour présenter l'exposé du projet. Les riverains intéressés sont invités à se rendre à cette réunion où un temps d'échanges est prévu avec l'entreprise SPHERE. La réunion se tiendra dans le respect des gestes barrières, mais le passe sanitaire n'est pas nécessaire pour y assister.

À la suite de cette concertation, la Communauté de communes se prononcera sur l'engagement -ou non- de la procédure de mise en compatibilité du document d'urbanisme de la commune de Saint-Jean-des-Champs.